



## Formation Surveillant de Sécurité / Accompagnateur Plate-forme Elévatrice Mobile de personnel selon la Recommandation R.486 (A)

### Personnes concernées

Toute personne peu ou pas expérimentée appelée à être surveillant de sécurité, accompagnateur d'un utilisateur de plate-forme élévatrice mobile de personnel.

### Objectifs de la formation

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires pour guider le conducteur de la plate-forme, manœuvrer les postes de secours/dépannage et assurer la surveillance de l'environnement en vue de l'obtention d'une attestation de compétence.

### Contexte

Deux personnes sont nécessaires pour mettre en œuvre une PEMP. Une qui soit titulaire d'une formation à la conduite en sécurité et d'une autorisation de conduite, pour manœuvrer la plate forme de travail. Une seconde, également titulaire d'une autorisation de conduite (dès qu'elle utilise les organes de service), est indispensable au bas de la PEMP pour guider le conducteur, alerter les secours en cas de besoin et assurer la surveillance de l'environnement.

### Contenu de la formation

#### FORMATION THÉORIQUE

A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de :

Connaître la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation des PEMP.

Contenu de la formation :

- Connaissances générales.
- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / accompagnateur.
- Dispositif CACES® .
- Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...).
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.
- Technologie des PEMP.
- Les principaux types de PEMP.
- Les catégories de CACES®.
- Notions élémentaires de physique.
- Stabilité des PEMP.
- Risques liés à l'utilisation des PEMP.
- Exploitation des PEMP.
- Vérifications d'usage de PEMP.

#### FORMATION PRATIQUE

A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de :

- Communiquer, comprendre, mettre en œuvre la gestuelle de commandement.
- Réaliser les manœuvres de secours et dépannage.
- Réaliser et maintenir un balisage de sécurité sur un chantier (hors voie publique).

Contenu de la formation :

- Prise de poste et mise en service.
- Adéquation.
- Mise en place et entretien d'un balisage.
- Surveillance de l'environnement.
- Réalisation des gestes de commandement en situation de conduite.
- Réalisation des manœuvres de secours et dépannage.
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance.



## Formation Surveillant de Sécurité / Accompagnateur Plate-forme Elévatrice Mobile de personnel selon la Recommandation R.486 (A)

### Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée

### Durée

1 jour, soit 7 heures

### Formateurs

Qualifiés et suivis selon le processus City'Pro.

Formateurs professionnels titulaires d'autorisations de conduite et titulaires d'une formation à la pédagogie.

### Dispositifs de suivi

Feuille d'émargement et attestation de stage.

### Lieu de formation

Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la formation à la conduite ciblée

### Méthodes pédagogiques

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.

Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

### Validation des acquis

Evaluation théorique et pratique. Après avis favorable, une attestation de compétences, avec un minimum de 70 % des compétences acquises sur chacune des deux évaluations, sera délivrée en vue de l'autorisation de conduite par l'employeur

### Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

### Modalités d'accès

Consultez la page centre sur le site [city-pro.info](http://city-pro.info).

### Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

### Tarifs et financements

En centre City'Pro ou sur [city-pro.info](http://city-pro.info).